



Rivery, le 14 février 2025

**La CGT-IP et l'UFAP UNSa Justice expriment leur profonde inquiétude suite à la transmission de l'actualisation des Effectifs de Référence (ER) du SPIP de la Somme pour l'année 2024.**

**D'une part, les ER font apparaître une carence de 2 DPIP et 7 CPIP sur l'antenne d'Amiens.** Avec plus de 120 personnes à suivre pour un CPIP à temps plein, la cadence est impossible à suivre. Résultat : les RPS explosent et la charge de travail rend impossible un suivi normal des PPSMJ.

**D'autre part, l'effectif de référence annonce pour l'ALIP ABBEVILLE que l'effectif moyen des PPSMJ suivies en 2023 est de 166 personnes pour l'ensemble de l'antenne. Ce chiffre est parfaitement aberrant et ne correspond aucunement à la charge de travail supportée depuis plusieurs années par les personnels de cette antenne.**

Le poste supplémentaire obtenu de haute lutte en 2021 (et contre l'avis du DFPIP de l'époque) est aujourd'hui menacé par une actualisation erronée. Celle-ci diminue en effet de 4 à 3 le nombre de CPIP dans l'effectif cible. Et pourtant, les personnels présents n'arrivent déjà pas à assumer la liste des tâches qui leur est imposée avec la surcharge de travail. Rien que l'accomplissement de leurs missions de base est désormais impossible !

Face aux certitudes de la DAP et de ses services statistiques, les agents de terrain, eux, peuvent affirmer que les chiffres sont faux et ne reflètent en aucun cas la réalité. A ce jour l'effectif suivi par l'ALIP ABBEVILLE s'élève à 470 personnes, soit 3 fois plus que ce qui est comptabilisé. **Si l'effectif de référence devait être appliqué aujourd'hui, le nombre de personnes suivies par CPIP monterait à 157.**

**166 PPSMJ suivies par toute l'antenne ...  
C'est à peine plus que l'effectif réel d'UN SEUL CPIP à temps plein !!!**

**Concernant l'antenne de Péronne, la CGT-IP et l'UFAP UNSa Justice ne cessent de dénoncer les chiffres mensongers remontés par Infocentre et qui occultent, tout comme pour Abbeville, la réalité des prises en charge de cette antenne.**

Depuis 5 ans maintenant et l'ouverture des travaux sur les organigrammes de référence en SPIP, nos organisations demandent à la DAP de vérifier les chiffres avancés pour l'antenne de Péronne puisque l'ensemble des mesures, notamment celles prises en charge par solidarité des collègues d'Amiens sur le secteur d'Albert, sont totalement oubliées des comptes.

L'antenne de Péronne doit être renforcée pour pouvoir pleinement assumer les missions de service public qui lui sont confiées. Les moyens tant humains que matériels doivent enfin accompagner cette antenne pour assurer le suivi des personnes qui en dépendent territorialement et assurer un service public de proximité. **Péronne n'est pas une permanence délocalisée d'Amiens mais bien une ALIP à part entière !**

Nier le nombre de prises en charge et les difficultés des antennes d'Abbeville, d'Amiens ou de Péronne, c'est aussi mépriser l'engagement des personnels et leur sens du service public.

Les personnels et leurs représentants ont toujours su se mobiliser pour que l'existence des antennes d'Abbeville et de Péronne, soit reconnue comme indispensable pour faire face aux prises en charge de ces territoires et aux problématiques particulières des personnes suivies. Ils et elles continueront à œuvrer pour les en doter.

**La CGT-IP et l'UFAP UNSa Justice demandent donc à la Direction de l'Administration Pénitentiaire de revoir sa copie et de fiabiliser les données pour les antennes d'Abbeville et de Péronne.** De leur côté, le SPIP et la DISP de Lille doivent vérifier en urgence l'ensemble du processus de renseignement des données et de collecte des statistiques. Il est indispensable de trouver l'origine de cette aberration !

**La CGT-IP et l'UFAP UNSa Justice, alertent sur les risques psychosociaux supplémentaires que l'annonce des nouveaux effectifs de référence a engendré sur les personnels de l'antenne d'Abbeville.**

**La CGT-IP et l'UFAP UNSa Justice rappellent les conditions indignes dans lesquelles les agents d'Abbeville et de Péronne exercent depuis des années :**

- isolement vis-à-vis du siège et absence de cadre à demeure
- dépendance du secrétariat vis-à-vis de celui d'Amiens
- locaux insécures, inadaptés et générateurs de maladies professionnelles (notamment en raison de la contamination aux champignons)

L'antenne d'Abbeville, en particulier, croule sous les dossiers et menace de craquer à chaque fois qu'un de ses personnels est absent.

**La CGT-IP et l'UFAP UNSa Justice demandent que les effectifs de référence d'Abbeville et de Péronne soient RAPIDEMENT REVUS ET CORRIGÉS** et que l'investissement quotidien des agents ne soit pas à ce point nié. Nous demandons que les causes conduisant à ces erreurs importantes soient également identifiées et rectifiées. **Dans l'attente, seuls les effectifs de référence précédents doivent être appliqués.**

**La CGT-IP et l'UFAP UNSa Justice demandent des ouvertures de postes à la mobilité.** Pour rappel, aucun poste vacant de CPIP n'a été publié pour l'antenne d'Amiens depuis 2022 ! Tout simplement impensable au vu de la hausse continue des personnes suivies depuis cette même date !

**Nos organisations assurent l'ensemble des personnels du SPIP de la Somme, que ce soit ceux des ALIP d'Abbeville, d'Amiens ou de Péronne, de leur soutien sans faille et de leur entière solidarité.**